

Services aux locataires

1. Nous créons un profil qui nous facilitera la recherche du type de propriété qui correspond à vos goûts, votre budget et vos besoins.
2. Conscients de vos besoins et notre expérience, nous vous conseillons et vous rappelons des aspects que vous n'aviez peut-être pas pris en compte.
3. Nous vous exposons les biens immobiliers disponibles.
4. Nous contactons un réseau de partenaires au cas où nous ne disposons pas de ce que vous cherchez.
5. Nous fournissons des informations complètes sur chaque propriété, y compris les photos, les caractéristiques, la disponibilité et les conditions de location.
6. Nous visitons les propriétés sélectionnées, nous vous conseillons et nous répondons à vos questions.
7. Nous assistons le locataire dans l'élaboration et la signature du contrat de location, en veillant à ce que toutes les conditions soient claires et conformes à la loi.
8. Conseils juridiques sur les droits et obligations du locataire, ainsi que tout aspect lié au contrat de location.
9. Nous effectuons un inventaire détaillé.
10. Nous effectuons la remise des clés, répondons à vos questions et photographions l'état de la propriété.
11. Traitement des modifications dans les approvisionnements.
12. Grâce à nos collaborateurs, nous vous aidons à souscrire l'assurance habitation du locataire pour protéger votre bien.
13. Nous fournissons des informations sur les services locaux tels que les écoles, les services de santé, les transports publics, les activités sportives, etc.